



L'inscription d'un **élève affecté en seconde** au lycée international François 1<sup>er</sup> se fera en deux temps :

1. sur « Scolarité Services » **le mercredi 1<sup>er</sup> juillet<sup>1</sup> à 8 heures** jusqu'au samedi 4 juillet inclus sur <https://teleservices.ac-creteil.fr/ts>, après connexion avec votre compte, rubrique : **inscription**
2. au lycée pour rapporter impérativement le dossier **selon un calendrier précis transmis à votre collègue. Aucune inscription en dehors du planning.** En cas de besoin contactez le secrétariat du lycée.

<sup>(1)</sup> Nous vous invitons à privilégier votre inscription dès l'ouverture du service pour permettre l'organisation de l'inscription au lycée.



### Toutes les pièces demandées sont obligatoires pour le dépôt du dossier

Pour information, voici la liste des documents qui seront à télécharger sur « Scolarité Services » :

- fiche infirmerie (2 pages à remplir)
- règles fondamentales et charte du lycée (2 pages à remplir)
- fiche intendance et modalités demi-pension (2 pages à remplir)
- fiche BIA (2 pages à remplir si inscription)
- Autres notices d'informations : Information sur l'EPS-AS - Information sur le FSE-CVL - Lettre de rentrée de la Région - Liste des professions et codes CSP - Notice CAF - Notice EquiTables - Plaquette du lycée

### Au préalable nous vous invitons à constituer dès maintenant les documents obligatoires à fournir au dossier :

- en cas de divorce ou de séparation des responsables, une copie de l'acte officiel complet
- la fiche des règles fondamentales et la charte du lycée
- la fiche intendance et les modalités de demi-pension : **un chèque de 45,30 €, un RIB et l'attestation de restauration scolaire** (cf. EquiTables sur <https://www.iledefrance.fr/calcullette-quotient-familial>)
- la photocopie en double de tous les bulletins de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>**
- la photocopie des pages de vaccination du carnet de santé marquées du NOM PRENOM de l'enfant**
- la photocopie du livret de famille complet
- l'attestation d'assurance couvrant les risques scolaires et extra-scolaires de l'enfant**
- le certificat de sortie du dernier établissement fréquenté (exeat)
- le justificatif de domicile de moins de trois mois**
- le récapitulatif de l'inscription en ligne obtenue sur « Scolarité Services »**
- nous présenter la notification d'affectation dans l'établissement**
- quatre photos d'identité récentes marquées au dos du NOM PRENOM de l'enfant** (pour le secrétariat, l'infirmerie et l'intendance)

- **Admission en section européenne anglaise sur commission.** Dernier délai de réception des informations : **le 5 juillet.** Veillez à bien cocher SEA sur votre inscription en ligne. La liste des élèves retenus sera publiée sur le site internet de l'établissement mi-juillet, aucun recours ne sera possible.
- **Consultation sur notre site du [règlement intérieur](#)**

**ATTENTION** Un dossier incomplet ne pourra être traité. L'inscription aura lieu après validation du dossier définitif complet par le chef d'établissement. En l'absence de dossier complet rendu à la date indiquée, l'affectation de votre enfant sera annulée et permettra l'inscription d'un autre élève.